



La Ville vous informe

Édition avril 2023



Le crabe fait son retour à Matane!

Viennent la fonte des neiges et les premiers beaux jours du printemps. Nos pêcheurs ont repris la mer, au petit matin, afin de nous rapporter le crustacé si désiré. Tradition on ne peut plus gaspésienne, la dégustation printanière du crabe nous plonge dans les retrouvailles familiales et amicales, dans le plaisir de se retrouver, prendre des nouvelles des nôtres.

Bac brun – collectes du printemps

À partir du **10 avril jusqu'au 19 mai**, votre bac brun sera ramassé aux deux (2) semaines.

Ensuite, pour toute la période estivale, votre bac brun sera ramassé toutes les semaines pour éviter les odeurs.

Rappel: n'oubliez pas de mettre votre bac au bord du chemin à chaque collecte, même s'il n'est pas plein.

Consultez le calendrier des collectes 2023 sur le site Internet www.lebacbrun.com ou par téléphone au 1833 BAC BRUN.

À Matane, on a le compost à cœur!



Remercier les bénévoles d'ici

La Semaine de l'action bénévole qui se déroule du 16 au 22 avril permet de mettre en lumière l'excellent travail des bénévoles qui œuvrent dans notre milieu.

Nous sommes fiers d'inviter les bénévoles à une grande fête en leur honneur le **22 avril 2023**, à 17 h, à la cafétéria de l'École secondaire de Matane. Les bénévoles souhaitant assister à ce gala doivent confirmer leur présence en téléphonant au 418 562-2333 poste 2071 ou par courriel à l'adresse loisirs@ville.matane.qc.ca.

L'activité est gratuite. Chaque organisme peut inscrire un maximum de 5 personnes pour l'activité.

Bâtiments et abris temporaires

L'hiver est terminé (ou presque), on range les abris temporaires! N'oubliez pas que ces abris doivent être rangés **au plus tard le 30 avril** de chaque année, comme stipulé dans le règlement de zonage.

Inscription au camp de jour été 2023

Avis aux parents! La période d'inscription au camp de jour aura lieu du **19 avril (17 h) au 4 mai, minuit**. Dates du camp de jour: du 26 juin au 11 août 2023.

Pour plus de détails, consultez notre site Internet au www.ville.matane.qc.ca, section « Ville animée/congés scolaires ».

Bibliothèque municipale

Horaire de Pâques: la bibliothèque sera fermée du 7 au 10 avril inclusivement.

Activités

- **Samedi 15 avril à 10 h:** conte « Le chat botté » avec Marie-Brigitte Lehouillier pour les jeunes de 3 à 7 ans.
- **Tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h:** animation familiale pour les tout-petits avec la Maison des familles de La Matanie. Pour réserver sa place: 418 562-0918.

Retour des comités de quartier

Envie de contribuer à mettre du soleil dans votre voisinage cet été? Joignez-vous au comité de quartier de votre secteur pour y apporter votre couleur!

Plus de détails: loisirs@ville.matane.qc.ca ou 418 562-2333, poste 2096.

Les Talents Show recrutent!

Chanteurs, danseurs, musiciens, il est temps de vous manifester pour monter sur la scène des Talents Show cet été!

Communiquez avec Joanie Chouinard par courriel à l'adresse loisirs@ville.matane.qc.ca ou par téléphone au **418 562-2333, poste 2096**.

Ventes de garage

Vous souhaitez organiser une vente de garage? Les personnes intéressées à ce que leurs adresses soient publiées dans l'avis public que nous ferons paraître dans le journal et sur notre site Internet doivent transmettre leur adresse **au plus tard 15 jours avant la tenue d'une vente de garage**. C'est gratuit!

Dates des ventes de garage en 2023	Date limite d'inscription
19, 20, 21 et 22 mai	5 mai
26, 27 et 28 mai	12 mai
23, 24 et 25 juin	9 juin
28, 29 et 30 juillet	14 juillet
4, 5 et 6 août	21 juillet
1, 2, 3 et 4 septembre	18 août

Nous vous rappelons que pour respecter le règlement de zonage, toute vente de garage doit notamment avoir lieu aux dates prévues par la municipalité, se dérouler entre 8 h et 17 h, ne pas empiéter sur la voie publique. Le terrain doit être dégagé et nettoyé dès la fin de l'activité.

De plus, une seule enseigne temporaire d'au plus 0,6 mètre carré est autorisée uniquement sur le terrain résidentiel où la vente doit avoir lieu.

L'enseigne temporaire peut être posée au plus tôt deux (2) jours avant le début de l'activité et elle doit être retirée au plus tard 24 heures après la fin de l'activité.

Plus d'information à propos des ventes de garage sur notre site Internet et plus de détails tout au long de la saison.

Permis de garde de poules en milieu urbain

Les propriétaires intéressés par la garde de poules peuvent nous contacter pour obtenir un permis. Ce permis couvre la garde de poules ainsi que la construction du poulailler et de l'enclos extérieur. Des règles s'appliquent, notamment quant à la superficie et en matière d'hygiène et de salubrité. Les poules doivent rester en permanence à l'intérieur du poulailler ou d'un enclos grillagé. Aussi, pour assurer la quiétude du voisinage, les coqs sont interdits. Pour en savoir davantage au sujet des conditions applicables, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 562-2333, poste 2052.

Conseils de prévention en cas d'inondations printanières

En saison printanière, mieux vaut être bien préparé, particulièrement si vous habitez près d'un cours d'eau.

- Trouvez des conseils en cas d'alerte et d'évacuation sur notre site Internet dans la section « Sécurité et prévention ».
- Surveiller attentivement les alertes pendant une période à risque d'inondation est un bon moyen d'éviter une mauvaise surprise!
- Inscrivez-vous au système d'alerte automatisé sur notre site Internet dans la section « Service en ligne ». Un geste rapide qui peut sauver des vies!

Budget participatif – un cocktail d'idées!

Vous avez une idée, voulez discuter d'un projet ou tout simplement en apprendre plus les possibilités qu'offre le budget participatif?

Rejoignez-nous le **18 avril à 17 h**, pour notre « cocktail d'idées »!

Où: Salon de dégustation de la Microbrasserie La Fabrique.

Au menu: partage d'idées et d'inspirations, créativité, maillage d'équipes autour d'idées communes.

On vous attend!

Consultation publique: merci de votre participation!



C'est à salle comble que s'est tenue la consultation publique d'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville de Matane et ses règlements de concordance, le 16 mars dernier. Nos plus sincères remerciements aux nombreux participants! Nous apportons les dernières modifications découlant de vos questions et commentaires. Prochaine étape: adoption par le conseil municipal le 17 avril prochain!

Sacs interdits dans le bac brun



Emballages et sacs en plastique sans exception

(y compris les sacs en plastique biodégradables, oxo-biodégradables et compostables)

Sacs acceptés dans le bac brun



Sacs en papier

Sacs en papier journal (faits maison)

Matane